



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2021/1686

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur et Madame Yvan - Kim HANNAY - DEBOUNY** demeurant **rue de Plainevaux 238 B à 4100 SERAING.**

Le terrain concerné est situé **Rue de Plainevaux 238 à 4100 SERAING** et est cadastré **6e division section F n° 122G72**

Le projet vise à "**construire un escalier de jonction entre deux bâtiments**" et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-2, §1, 2° - Profondeur de bâtisse (> 15 m) dépassant > 4 m

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.
Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Fabrizio CASTELLI(04/330.86.64 - f.castelli@seraing.be).**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **12 janvier 2022 au 2 février 2022 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : - f.castelli@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 16/04/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

FabrizioCASTELLI
Agent technique en chef ff

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOLF
5^{ème} Échevine